



DIRECTION GÉNÉRALE

ÉCOLE DES GREFFES

SUJET N° 01

**CONCOURS DIRECT D'ADMISSION EN 2027 AU CYCLE SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE DES
GREFFES : SESSION DE JUILLET 2026**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : DROIT CIVIL

QUESTIONNAIRE

DURÉE : 03 HEURES

Répondre aux questions suivantes :

1. qui peut faire une déclaration de naissance et dans quel délai ?
2. quelles sont les procédures administrative et juridictionnelle d'une expropriation pour cause d'utilité publique ?
3. qui a qualité pour exercer les droits de l'autorité parentale ?
4. la célébration civile du mariage est-elle une condition préalable de sa célébration religieuse ?
5. quelles sont les cas d'ouverture des procédures spéciales de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance instituées par la loi n°2018-863 du 19 novembre 2018 ?
6. quelle est la situation juridique de monsieur Yapi, qui a quitté son domicile pour le supermarché depuis le 1^{er} janvier 2015, et qui n'y est pas encore revenu jusqu'à ce jour ?
7. quelles sont les notions, composition et attributions du conseil de famille ?
8. quelles sont les conditions de célébration du mariage civil ?
9. quels sont les cas d'ouverture de la tutelle ?
10. quelles sont les procédures administrative et juridictionnelle de rectification du nom ?
11. qu'est-ce que l'action in rem verso ?
12. quels sont les effets personnels du divorce ?
13. à qui est attribuée l'autorité parentale par la loi ?
14. quelle est l'autorité centrale compétente pour une adoption internationale ?
15. quelles sont les limites au droit de propriété ?
16. quels sont les effets de l'action en nullité ?
17. quelles sont les conditions de la responsabilité contractuelle ?
18. que signifient les notions de confusion et de paiement en droit des obligations ?
19. qu'est-ce que l'absent et quel est le sort de ses biens lorsqu'il est de retour ?
20. à qui appartient le choix du domicile conjugal ?